

« Vous êtes bien mignonne,
mais en faisant de la
recherche, vous allez devoir
apprendre à souffrir. »

NON.

DÉBUTER DANS LA RECHERCHE, CE
N'EST PAS DEVOIR SOUFFRIR OU
SUBIR DU SEXISME POUR RÉUSSIR.

LE CODE PÉNAL ET LE CODE DU
TRAVAIL S'APPLIQUENT AUSSI AU
MONDE DE LA RECHERCHE.

LE HARCÈLEMENT MORAL ET LE
SEXISME SONT DES DÉLITS.

Témoin ou victime de sexisme ou de harcèlement moral ? Contactez :

- ➔ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle :
<https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➔ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org





« Vous n'avez toujours pas répondu à mon mail d'il y a trois jours, j'espère qu'il ne vous est rien arrivé ? »



IL N'EST PAS NORMAL DE SE VOIR REPROCHER DE NE PAS TRAVAILLER LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS OU PENDANT LES VACANCES.

LE DROIT À LA DÉCONNEXION S'APPLIQUE À TOUTES ET TOUS.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➡ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle :
<https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➡ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org



« Vous avez eu de la chance d'avoir un contrat doctoral, beaucoup voudraient être à votre place. »

LE HARCÈLEMENT MORAL PEUT SE MANIFESTER NOTAMMENT PAR DES BRIMADES ET DES HUMILIATIONS RÉPÉTÉES.

(Source : ministère du travail)

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN DÉLIT.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➡ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle : <https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➡ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org





« Je préfère ne pas parler,
j'ai déjà subi trop de
pressions. »



FACE AUX PRESSIONS
PSYCHOLOGIQUES OU AU
HARCÈLEMENT MORAL, IL EST
TEMPS DE RÉAGIR ET DE
SORTIR DU SILENCE.

CONTRE LE HARCÈLEMENT
MORAL, IL NE FAUT PAS ATTENDRE
UN DRAME POUR AGIR.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➔ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle :
<https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➔ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org



« Le labo c'est comme une famille, on est solidaires et quand on a rien d'intéressant à dire, on la boucle ! »

FACE AUX PRESSIONS PSYCHOLOGIQUES OU AU HARCÈLEMENT MORAL, IL EST TEMPS DE RÉAGIR ET DE SORTIR DU SILENCE.

CONTRE LE HARCÈLEMENT MORAL, IL NE FAUT PAS ATTENDRE UN DRAME POUR AGIR.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➔ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle : <https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➔ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org



« Quand on est
doctorant·es, il faut se
montrer solidaire, et
travailler EN ÉQUIPE !!! »

LE HARCÈLEMENT MORAL DÉGRADE
LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET
D'ÉTUDE, TANT POUR LE COLLECTIF
QUE POUR LES INDIVIDUS.

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN
DÉLIT.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➔ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle :
<https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➔ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org





« Les doctorant·es se plaignent tout le temps, mais ça va, on est pas encore chez Orange non plus ! »



LE HARCÈLEMENT MORAL DÉGRADE LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ÉTUDE, TANT POUR LE COLLECTIF QUE POUR LES INDIVIDUS.

CONTRE LE HARCÈLEMENT MORAL, IL NE FAUT PAS ATTENDRE UN DRAME POUR AGIR.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➔ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle : <https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➔ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org



« Je sais que certains d'entre vous ont des contraintes professionnelles, mais c'est quand même curieux que personne n'ait pu se libérer à temps. »

LE HARCÈLEMENT MORAL PEUT SE MANIFESTER NOTAMMENT PAR LA CHARGE EXCESSIVE ET RÉPÉTÉE DE TRAVAIL.

(Source : ministère du travail).

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN DÉLIT.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➔ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle : <https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➔ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org



« Ce n'est pas parce que vous êtes ATER que vous n'êtes plus obligé de participer à la vie du labo. »

LE HARCÈLEMENT MORAL PEUT SE MANIFESTER NOTAMMENT PAR LA CHARGE EXCESSIVE ET RÉPÉTÉE DE TRAVAIL.

(Source : ministère du travail).

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN DÉLIT.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➔ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle : <https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➔ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfercsup-sorbonnenouvelle.org





« Faire une thèse, ce n'est pas avoir une vie plan-plan comme en entreprise. »



Les règles du temps de travail s'appliquent à la Sorbonne Nouvelle comme en entreprise.

Le Droit à la Déconnexion s'applique à toutes et tous.

Témoin ou victime de harcèlement moral ? Contactez :

- ➡ la cellule d'action de la Sorbonne Nouvelle :
<https://signalement.sorbonne-nouvelle.fr/>
- ➡ vos élu·es doctorant·es : doctorant.es@cgtfersup-sorbonnenouvelle.org

